

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 AOÛT 2017**

Présents : Claude CHOVIN, Philippe HOURDOU, Alain BONNARDEL, Hugues MOTTET , Danielle GOUDARD, Régis PRADON, Isabelle ROUX , Laurence LINQUETTE-SCHOEPFER, Zoulikha ZARROUG.

Excusés : Cécile MALLET (pouvoir à Zoulikha ZARROUG), Daniel CHOVIN (pouvoir à Danielle GOUDARD), Gaël GRANDOUILLER (pouvoir à Isabelle ROUX), Antoine DEMEUSY (pouvoir à Claude CHOVIN), Véronique SAUZET, Françoise SANTUCCI.

Secrétaire de Séance : Laurence LINQUETTE-SCHOEPFER

Le compte-rendu 12 juin est approuvé

2017-08-01.Objet : Proposition d'un contrat à durée déterminée d'un an sur emploi permanent

Monsieur le maire informe qu'il est nécessaire de recruter en contrat CDD sur emploi permanent Madame Delphine GRAIL sur une durée d'un an afin d'assurer la fonction de directrice d'accueil de loisirs périscolaires. Ce contrat prend effet à compter du 1^{er} août 2017 à raison de 9 heures hebdomadaires. Une vacance de poste est nécessaire avant d'effectuer ce recrutement contractuel.

Adopté à l'unanimité

2017-08-02.Objet : Proposition d'un contrat CDD à Madame Clémence LORIOU

Monsieur le maire informe qu'il est nécessaire de recruter en contrat CDD sur emploi permanent Madame Clémence LORIOU sur une durée d'un an afin d'assurer les fonctions d'agent d'animation et technique au sein du groupe scolaire et périscolaire. Ce contrat prendra effet à compter du 1^{er} septembre 2017 à raison de 28h hebdomadaires. Une vacance de poste est nécessaire avant d'effectuer ce recrutement contractuel.

Adopté à l'unanimité

2017-08-03.Objet : Travaux d'aménagement RD149A demande de financement au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'une demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux peut être déposée concernant les travaux de réalisation de « l'AD'AP transport ». Du fait du dénivelé important, le site existant de l'arrêt de bus, devant l'église, ne permet pas la réalisation des quais. Il est proposé de réaliser cet équipement rue de la Comète, voie communale qui devra être mise au gabarit pour accueillir la circulation des bus, impliquant des travaux de voirie, la construction des quais et d'un nouvel abribus. Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 102 821.60€ H.T.

Adopté à l'unanimité

2017-08-04.Objet : Travaux d'aménagement RD149A demande de financement au Département au titre de la dotation cantonale

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'une demande de subvention auprès du Département au titre de la dotation patrimoine peut être déposée concernant les travaux de réalisation de « l'AD'AP transport ». Du fait du dénivelé important, le site existant de l'arrêt de bus ne permet pas la réalisation des quais. Il est nécessaire de réaliser cet équipement sur la rue de la Comète, voie communale qui devra être mise au gabarit pour accueillir la circulation des bus, impliquant des travaux de voirie, la construction des quais et d'un nouvel abribus. Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 102 821.60€ H.T.

Adopté à l'unanimité

2017-08-06.Objet : Rapport d'activité 2016 Valence Romans Agglo

Monsieur le maire informe le conseil municipal Conformément à l'article L.5211-39 du Code général des collectivités territoriales, « le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier ».

Aussi, vous est présenté en annexe le rapport annuel 2016 de Valence-Romans Sud Rhône Alpes.

En conséquence, le Conseil Municipal décide de prendre acte de la présentation du rapport de Valence Romans Sud Rhône Alpes relatif à l'exercice 2016.

2017-08-07.Objet : Approbation du règlement intérieur de l'accueil de loisirs Bésayes-Marches

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire d'actualiser un règlement intérieur pour l'accueil de loisirs périscolaires. Ce règlement s'adresse aux familles dont les enfants sont scolarisés à l'école de Marches et qui fréquentent les structures périscolaires de la commune : les accueils du matin et soir, le service de restauration scolaire et les TAP. En annexe de ce règlement, une charte de bon comportement devra être signée par les parents ainsi que l'enfant.

Adopté à l'unanimité

2017-08-08.Objet : Tarif cantine pour les enfants soumis à un PAI

Monsieur le maire informe le conseil municipal que les enfants soumis à un Projet d'Accueil Individualisé pourront être accueillis à la cantine périscolaire, les parents fournissant un panier repas. La tarification prendra en compte cette particularité. En conséquence il sera facturé une heure d'accueil de garderie soit 2,40€ ou 2.50€ selon le coefficient familial.

Adopté à l'unanimité

2017-08-09.Objet : Demande de subvention complémentaire « AD'AP église »

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'une demande de subvention complémentaire peut être sollicitée auprès du Conseil Départemental. Le dossier a été établi et chiffré par un bureau d'étude et fait apparaître un montant de travaux estimé à 42 415€ H.T. Une première demande portant sur une dépense de 13 918€ H.T a été accordée, en conséquence une demande complémentaire sur une dépense de 28 497€ H.T est déposée.

Adopté à l'unanimité

Questions diverses :

Formation Alexia BELLON : Selon les informations disponibles ce jour, il n'est plus possible d'obtenir de nouveaux contrats aidés par l'Etat. Dans ces conditions, le remplacement d'Alexia Bellon s'avère trop coûteux pour être pris en charge en totalité par la commune. Il est proposé qu'elle diffère sa formation au BPJEPS.

Borne HOT SPOT Wifi Cigale : La commune a la possibilité de se voir installer un hot-spot Wifi par Valence Romans Agglo dans le cadre du projet CIGALE permettant un accès à internet gratuit pour tous les habitants et visiteurs de la commune. Le site pressenti est le pignon du toit de la salle Jean Cheval, permettant une couverture à 360° des places R. Chovin, du puits de la République et du 19 mars 1962 et de l'intérieur de la salle des fêtes.

Séance levée à 20h30

Secrétaire de séance :

Laurence LINQUETTE-SCHOEPFER

Le Maire :

Claude CHOVIN

